

Le temps presse

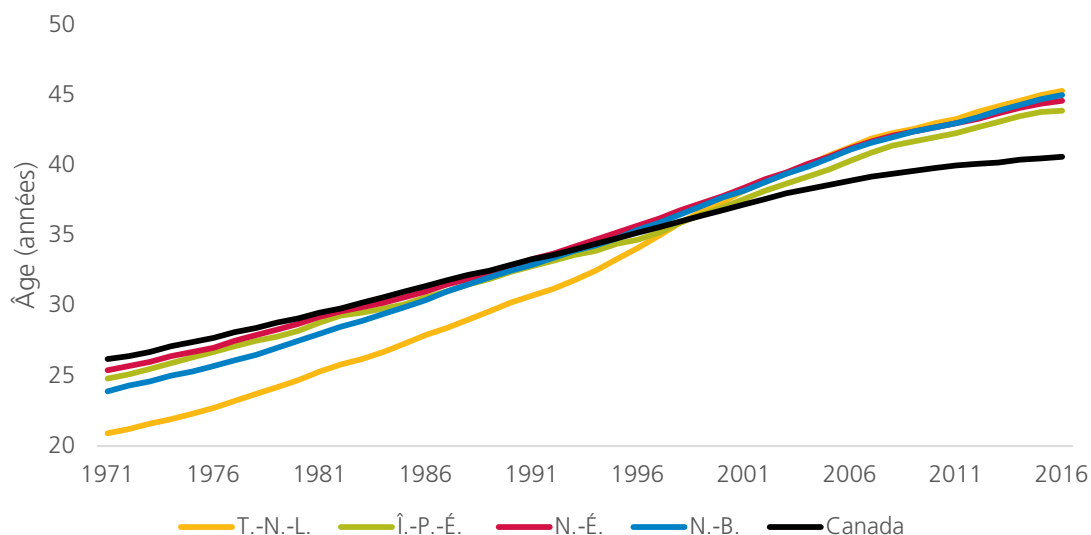
Pourquoi le vieillissement de la population des provinces de l'Atlantique devrait inquiéter les gouvernements (et les contribuables)

Erin McGrath-Gaudet, directrice, Île-du-Prince-Édouard et politiques intergouvernementales

Chacun sait que la population des provinces de l'Atlantique prend de l'âge. Toutefois, ce phénomène s'observe également ailleurs au Canada. En fait, après les cohortes massives de bébé-boumeurs (nés entre 1946 et 1964), on a vu la taille des familles diminuer. Conséquence de ce faible taux de natalité : de nombreux pays industrialisés tentent tant bien que mal de comprendre ce qui se passera lorsque les bébé-boumeurs prendront leur retraite et nécessiteront plus de soins de santé, et essaient de se préparer en conséquence. Pourquoi cette mutation démographique retient-elle autant l'attention dans l'Atlantique? C'est en fait là qu'elle frappera en premier, avant le reste du pays : dans la région, l'âge médian était bien en deçà de la moyenne nationale il y a 40 ans, mais il est désormais bien au-delà (Figure 1). À l'exception des récentes projections pour l'Île-du-Prince-Édouard, cette transformation signifie un déclin marqué de la population au cours des vingt prochaines années (Figure 2).

Figure 1 :

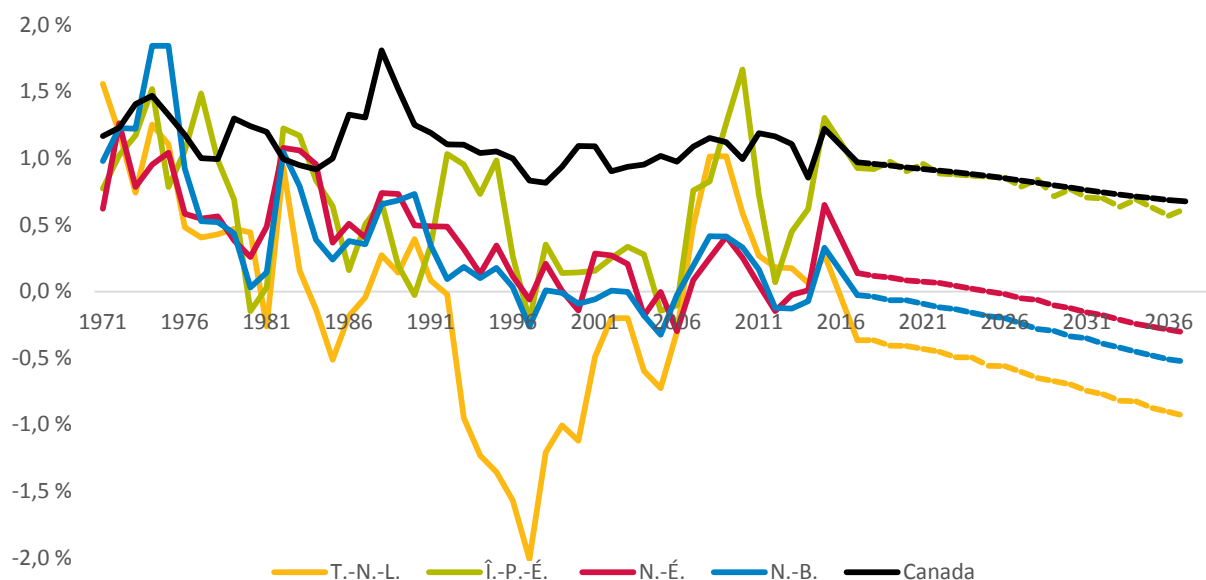
Âge médian de 1971 à 2016, provinces de l'Atlantique et dans l'ensemble du pays



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001.

Figure 2 :

Évolution annuelle de la population de 1971 à 2038, par province



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0001 et tableau 052-0005, projections de croissance moyenne (tendance 1991-1992 et 2010-2011).

Le curieux cas de l'Île-du-Prince-Édouard

Comment une province peut-elle échapper à une tendance démographique prévalant dans sa région?

Ces chiffres pour l'Île-du-Prince-Édouard proviennent largement d'un afflux massif d'immigrants ayant commencé au milieu des années 2000 : le programme des candidats de la province et son volet « partenaires immigrants » imposaient des exigences d'investissement beaucoup moins élevées qu'ailleurs, sans obligation de participation active dans une entreprise.

Si le nombre d'immigrants reste au-dessus des moyennes historiques, même après la fin du programme, seul l'avenir nous dira si cette province saura attirer et retenir assez de nouveaux arrivants pour confirmer les prévisions démographiques.

Dépenses consacrées aux aînés

La fable de La Fontaine, *La cigale et la fourmi*, fait l'éloge de la prévoyance et de l'accumulation en prévision de la saison hivernale. Les politiciens sont comme la cigale : à choisir entre la planification à long terme et la gestion des problèmes immédiats, ils privilégient presque toujours la deuxième option et négligent de se préparer pour les temps plus durs à venir. Malheureusement, cette stratégie ne nous a pas mis sur la route d'un avenir radieux.

Compte tenu de la réalité démographique que vivent les provinces de l'Atlantique, il n'est pas étonnant que les PME doutent de la pérennité des fonds publics. Actuellement, en pourcentage du PIB, les dépenses des quatre provinces de cette région sont plus élevées que celles des autres provinces (Figure 3).

Figure 3 :

Dépenses des gouvernements provinciaux de 2016 à 2017 (% du PIB)

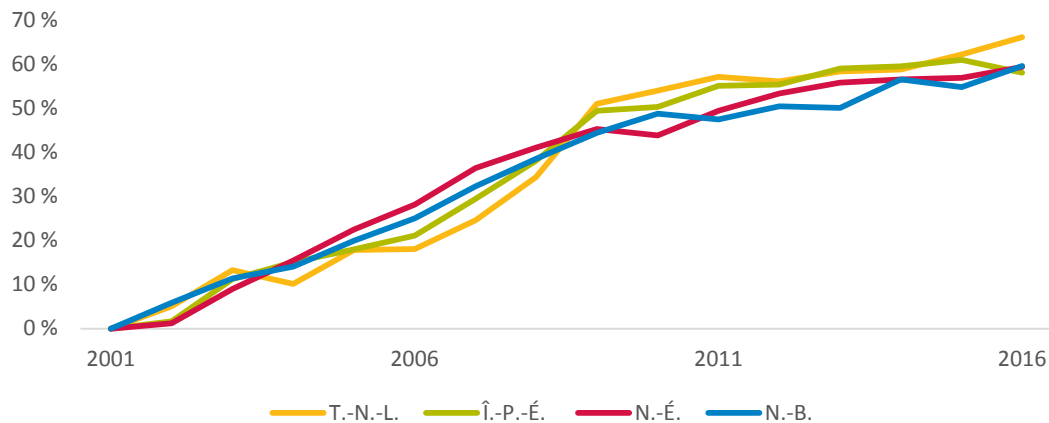


Source : Budgets provinciaux.

Non seulement les gouvernements de l'Atlantique ont-ils des niveaux de dépenses élevés, mais ils peinent aussi à en contenir la croissance. On juge souvent à l'aune de l'inflation la capacité d'un gouvernement à maîtriser ses dépenses. Si celles-ci ne dépassent pas l'inflation, cela veut dire en gros que le gouvernement maintient ses programmes et n'en crée pas de nouveau, ou de plus coûteux, avant d'avoir revu ses priorités à l'intérieur de son enveloppe budgétaire. L'inflation tourne autour de 2 % par année. Cependant, depuis 2001, la croissance annuelle des dépenses des quatre provinces de l'Atlantique est en moyenne deux fois plus élevée : de 3,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 4,4 % à Terre-Neuve-et-Labrador. S'est ensuivie, avec le temps, une croissance substantielle des dépenses gouvernementales (Figure 4).

Figure 4 :

Croissance cumulative des dépenses, par province



Sources : Comptes publics provinciaux 2001-2015 et budgets provinciaux 2016-2017.

Les gouvernements annoncent toujours de nouvelles dépenses et de nouveaux programmes. Mais, ils ne doivent pas oublier que, à eux seuls, les grands programmes actuels exerceront une pression considérable sur leur budget. Soins de santé, logements pour les aînés, soins à long terme, soins à domicile et autres programmes sociaux destinés aux aînés : voilà des domaines où la demande ira probablement en grandissant.

Parmi les postes budgétaires qui s'accroîtront avec le vieillissement de la population, le plus évident et le mieux étudié est celui des soins de santé, dont les coûts et la consommation tendent à augmenter avec l'âge (Figure 5)¹. On peut donc raisonnablement prévoir que, dans une population où il y aura plus d'aînés, la demande pour les soins de santé s'intensifiera. Un rapport récent de l'Institut C.D. Howe estime que l'augmentation des dépenses de santé découlant du vieillissement de la population atteindra 245 G\$ (T.-N.-L. : 65 G\$, Î.-P.-É. : 13 G\$, N.-É. : 89 G\$, N.-B. : 78 G\$)² au cours des 50 prochaines années.

Les soins de santé représentent déjà le poste de dépenses le plus important des gouvernements provinciaux de la région, accaparant entre 35 et 40 % de leur budget. Il s'agit aussi d'un domaine où l'inflation sévit plus lourdement. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, les dépenses en soins de santé des provinces ont augmenté de 7,4 % par année en moyenne³. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux médecins, aux hôpitaux et aux médicaments d'ordonnance.

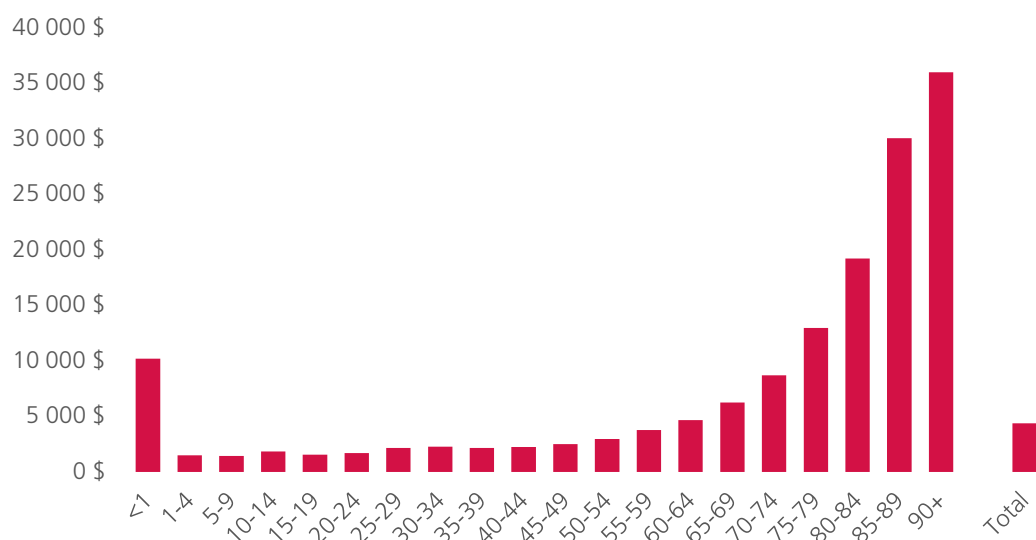
1. Institut canadien d'information sur la santé, *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975 à 2016*, 2016.

2. Institut C.D. Howe, *La gestion des coûts des soins de santé pour une population vieillissante (T.-N.-L., Î.-P.-É., N.-É. et N.-B.)*, 2015.

3. Institut canadien d'information sur la santé, *Facteurs d'accroissement des dépenses de santé : les faits*, 2011.

Figure 5 :

Dépenses totales en soins de santé par habitant, par groupe d'âge; moyenne pour la région de l'Atlantique en 2014



Source : Institut canadien d'information sur la santé, Tendances des dépenses nationales de santé, 1975-2016.

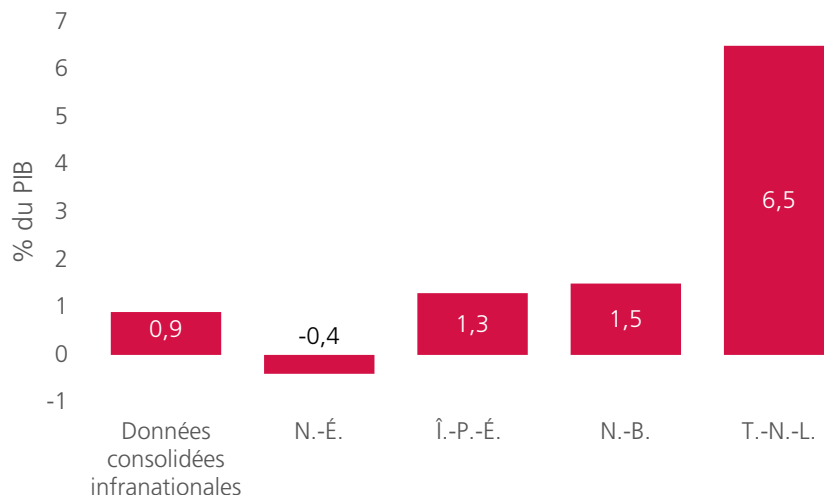
Revenus des aînés

Même en tenant mieux leurs dépenses en bride, les gouvernements de l'Atlantique peineront à équilibrer leur budget, parce que beaucoup prévoient que le vieillissement de la population ralentira la croissance des revenus. Le produit intérieur brut (PIB) nominal est l'indicateur le plus répandu pour mesurer l'assiette fiscale d'un gouvernement. Là où on a fait des projections à plus long terme, l'incidence d'une population vieillissante est un facteur clé pour prévoir l'évolution de la situation budgétaire, facteur qui freinera inévitablement la croissance des revenus. Par exemple, dans son *Rapport sur la viabilité financière de 2017*, publié en octobre 2017, le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) établit ses prévisions pour chaque province quant à la viabilité de sa politique budgétaire. Selon le DPB, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, toutes les provinces de l'Atlantique sont dans une situation financière non viable, avec des écarts financiers (différence entre les prévisions de revenus et de dépenses) allant de 1,3 % du PIB pour l'Île-du-Prince-Édouard à 6,5 % du PIB pour Terre-Neuve-et-Labrador (Figure 6). Dans tous les cas, le DPB part de l'hypothèse que les dépenses suivront la croissance du PIB nominal et tient compte des changements démographiques à venir. Si la croissance des dépenses des gouvernements dépasse celle du PIB nominal, la viabilité de leur situation financière serait compromise. A contrario, une augmentation des dépenses qui resterait en deçà de celle du PIB nominal améliorerait leur viabilité financière⁴.

4. Bureau du directeur parlementaire du Budget, [Rapport sur la viabilité financière de 2017](#), 2017.

Figure 6 :

Projections des écarts financiers du DPB



Source : Directeur parlementaire du budget (DPB), 2017.

À l'étranger, les prévisions budgétaires à long terme de nombreux pays confirment cette tendance. Aux États-Unis, les prévisions sur 30 ans du Congressional Budget Office (CBO) indiquent une pression considérable en raison des besoins des personnes âgées (surtout pour les programmes de sécurité sociale et d'assurance-maladie) et des frais de service de la dette. Pour illustrer l'ampleur du déficit budgétaire à l'horizon, le CBO montre par des exemples de quel ordre devront être les compressions ou les mesures génératrices de revenus pour maintenir le ratio de la dette au PIB⁵.

Depuis 2002, en vertu de sa politique de transparence budgétaire (Charter for Budget Honesty), l'Australie produit tous les cinq ans un rapport intergénérationnel qui pronostique l'effet du vieillissement démographique sur les programmes gouvernementaux et sur la situation financière du pays au cours des 40 années suivantes. Le gouvernement a fixé des cibles à long terme, et les progrès font l'objet d'un suivi et de rapports. On a ainsi pu constater une amélioration graduelle de la viabilité des finances publiques et une responsabilisation accrue relativement à l'incidence à long terme des décisions stratégiques⁶.

Dans l'Atlantique, la plupart des budgets provinciaux manquent cruellement d'analyse et de planification à long terme comparables, voire de projections de base sur quelques années. Le vérificateur général de Terre-Neuve-et-Labrador a d'ailleurs relevé cette insuffisance dans son rapport annuel de 2017⁷, dont des sections entières sont consacrées au manque de préparation du gouvernement en vue de la transition démographique s'opérant dans la province.

Autres considérations fiscales

Les gouvernements doivent non seulement tenir compte des effets à venir de la demande et des revenus des aînés sur leurs dépenses, mais aussi considérer l'évolution des taux d'intérêt et de

5. Congressional Budget Office, Congress of the United States, [The 2017 Long-Term Budget Outlook](#), 2017.

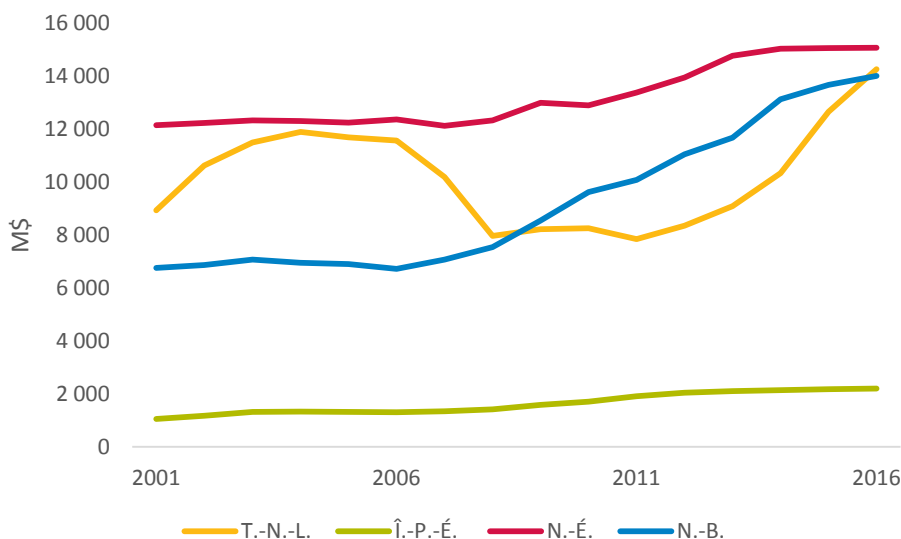
6. Department of Treasury, Commonwealth of Australia, [2015 Intergenerational Report](#), 2015.

7. Auditor General of Newfoundland and Labrador, [Report to the House of Assembly on Performance Audits of Departments and Crown Agencies](#), juin 2017.

la notation des obligations. Depuis la récession mondiale de 2008, les gouvernements, qui profitent de faibles taux d'intérêt, ont pu emprunter substantiellement (Figure 7) tout en limitant l'incidence sur leurs budgets annuels. L'amorce d'une remontée des taux d'intérêt modifie lentement cette dynamique, et les gouvernements le constateront quand ils feront d'autres emprunts ou refinanceront leurs prêts. Un niveau insoutenable de dépenses amènera aussi les agences à réduire la notation des obligations des gouvernements, ce qui haussera leurs coûts d'emprunt et grèvera d'autant leurs budgets annuels.

Figure 7 :

Dette nette par province (en millions de dollars)



Source : Comptes publics provinciaux, 2001-2015; Budgets provinciaux 2016

Recommandations fiscales

1. **Évaluer les programmes et services gouvernementaux en fonction du vieillissement de la population** pour mieux comprendre leurs coûts à long terme et prendre de meilleures décisions pour l'avenir. S'il y a peu de modèles en la matière, les provinces peuvent tout de même s'inspirer des rapports intergénérationnels de l'Australie ou des prévisions du Congressional Budget Office des États-Unis. Du reste, leur analyse ne doit pas négliger l'effet de la montée des taux d'intérêt sur leur situation budgétaire globale.
2. **Repenser le statu quo.** De nombreux programmes gouvernementaux, renouvelés après une évaluation minimale, coûtent de plus en plus cher, année après année. Si les gouvernements veulent s'orienter dans la bonne direction quant à leurs dépenses, ils doivent être à même de réévaluer plus attentivement tous leurs postes budgétaires pour pouvoir employer l'argent des contribuables le plus efficacement possible.
3. **Restreindre la croissance des dépenses.** Comme la pression ira en grandissant sur certains de leurs programmes, les gouvernements doivent impérativement limiter leurs dépenses. Cela peut s'avérer difficile avec des élections tous les quatre ans. C'est pourquoi les gouvernements doivent adopter des mécanismes législatifs de

responsabilité financière qui se concentrent sur le contrôle des dépenses, et non seulement sur l'équilibre budgétaire.

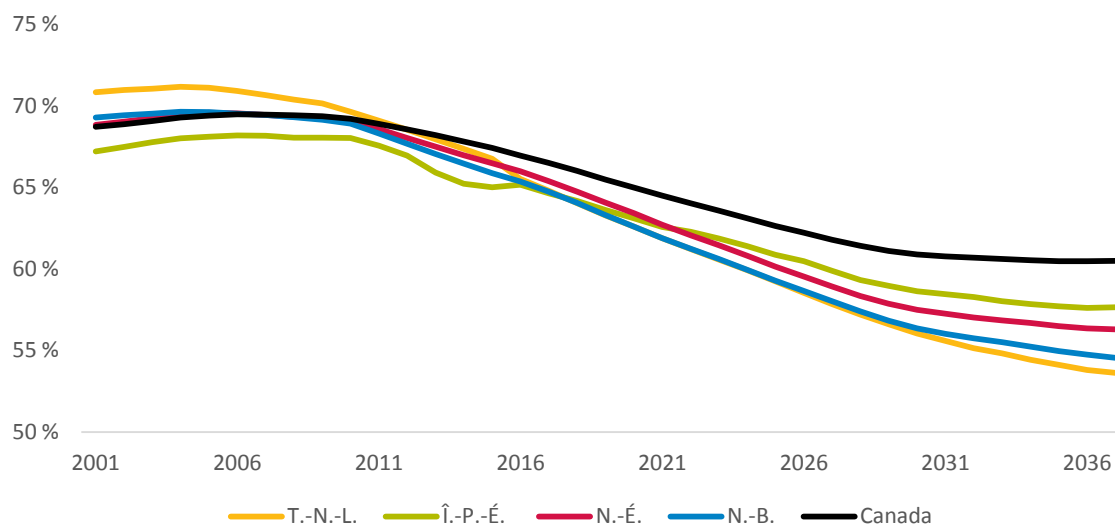
4. **Travailler de concert.** Les provinces ne sont pas condamnées à agir en vase clos. Les faibles économies d'échelle des provinces plus petites sont souvent au banc des accusés pour expliquer les hauts niveaux de dépenses. En travaillant de concert, les gouvernements peuvent accroître les gains d'efficacité dans certains domaines et réaliser ainsi des économies. On trouve déjà plusieurs exemples d'une telle coopération, comme dans les soins de santé, où les provinces font souvent appel aux services spécialisés d'autres provinces s'il n'y a aucun avantage économique à offrir ces services partout, ou si le manque de personnel ne permet pas de les rendre accessibles.
5. **Résister à la tentation de hausser les impôts.** Ces hausses inhibent la croissance des entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs. Le résultat net est rarement au bénéfice du gouvernement. De plus, les PME peuvent réinvestir les économies d'impôt dans leurs activités, ce qui se traduit par une productivité et un rendement économique accrus.

Au-delà de la croissance démographique

Étant donné l'incidence du vieillissement de la population sur les finances des gouvernements, la croissance économique sera décisive. Cependant, cette croissance sera entravée par un élément important, car le vieillissement de la population signifie également le vieillissement de la main-d'œuvre dans la région. Généralement, la population active se situe entre 15 et 64 ans. Donc, plus il y aura de résidents de l'Atlantique qui atteignent l'âge de la retraite (65 ans et plus), moins il y aura de travailleurs potentiels (Figure 8).

Figure 8 :

Proportion de la population active (de 15 à 64 ans) au sein de la population totale



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 052-0005, projections de croissance moyenne (tendance 1991-1992 et 2010-2011).

S'il n'y a pas assez de travailleurs pour remplacer ceux qui prennent leur retraite, il sera très difficile d'assurer le maintien, et donc la croissance, de la production économique actuelle. Selon Richard Saillant, ancien directeur de l'Institut Donald J. Savoie de l'Université de Moncton, tous facteurs pris en considération, la croissance du PIB réel au cours des 20 prochaines années ira de -0,3 % pour Terre-Neuve-et-Labrador à moins de 1 % pour l'Île-du-Prince-Édouard⁸. Dans son *Rapport sur la viabilité financière de 2017*, le DPB est légèrement plus optimiste sur la question⁹ (Tableau 1). Toutefois, les deux anticipent pour ces provinces des taux de croissance nettement moindres que ceux observés durant les 15 dernières années.

Tableau 1 :

Croissance du PIB réel (moyenne et prévue)

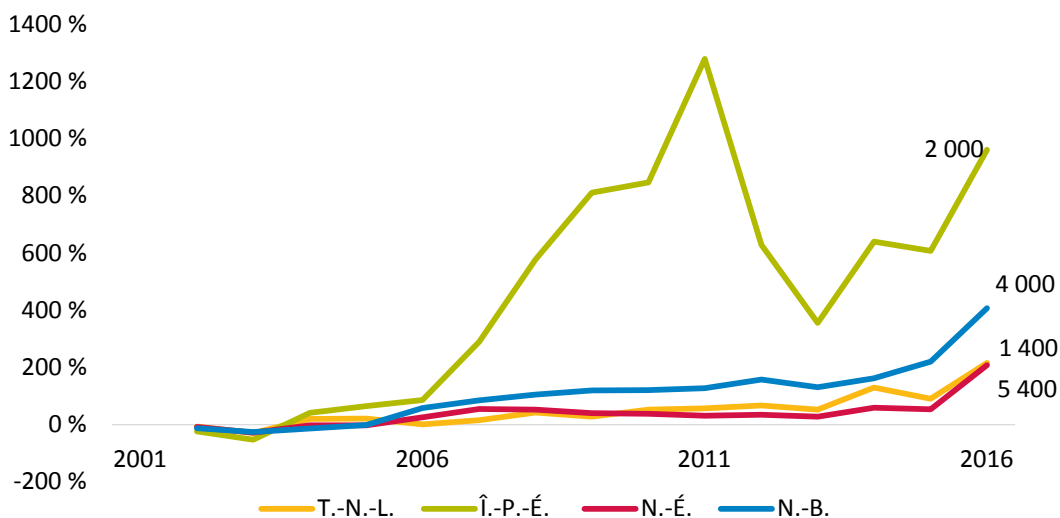
	Croissance moyenne du PIB réel 2001-2015	Projections faites par R. Saillant pour une croissance moyenne 2013-2038	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2017-2022	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2023-2091
Terre-Neuve-et-Labrador	2,2 %	-0,3 %	-0,1 %	0,2 %
Île-de-Prince-Edward	2,1 %	0,9 %	1,7 %	1,6 %
Nouvelle-Écosse	1,3 %	0,2 %	0,9 %	0,5 %
Nouveau-Brunswick	1,3 %	0,3 %	0,7 %	0,4 %

Sources : Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0038, Richard Saillant (2016), DPB (2017).

Notons que les quatre provinces atlantiques ont adopté des stratégies démographiques visant à augmenter l'immigration et à rapatrier d'anciens résidents. Ces programmes ont connu un certain succès (Figure 9), particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard, où, nous l'avons déjà dit, il y a eu une hausse marquée de l'immigration.

Figure 9 :

Immigration annuelle, par province



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0011.

8. Richard Saillant, *A Tale of Two Countries*, 2016.

9. DPB, 2017.

Si le fait d'accroître l'immigration est un objectif important et louable, il ne représente qu'une petite pièce du casse-tête. D'une manière quasi générale, l'arrivée d'un nombre grandissant de personnes dans les provinces de l'Atlantique ne suffira pas à compenser intégralement le déclin démographique, à moins de pouvoir améliorer de manière considérable la rétention des nouveaux arrivants comme de la population déjà présente. Au demeurant, n'oublions pas que les difficultés économiques de ces régions ne résulteront pas tant de la décroissance démographique que de celle de la population active. L'accroissement de la population n'est donc pas une recette miracle, et il importe d'évaluer les coûts liés aux efforts de rétention et de formation.

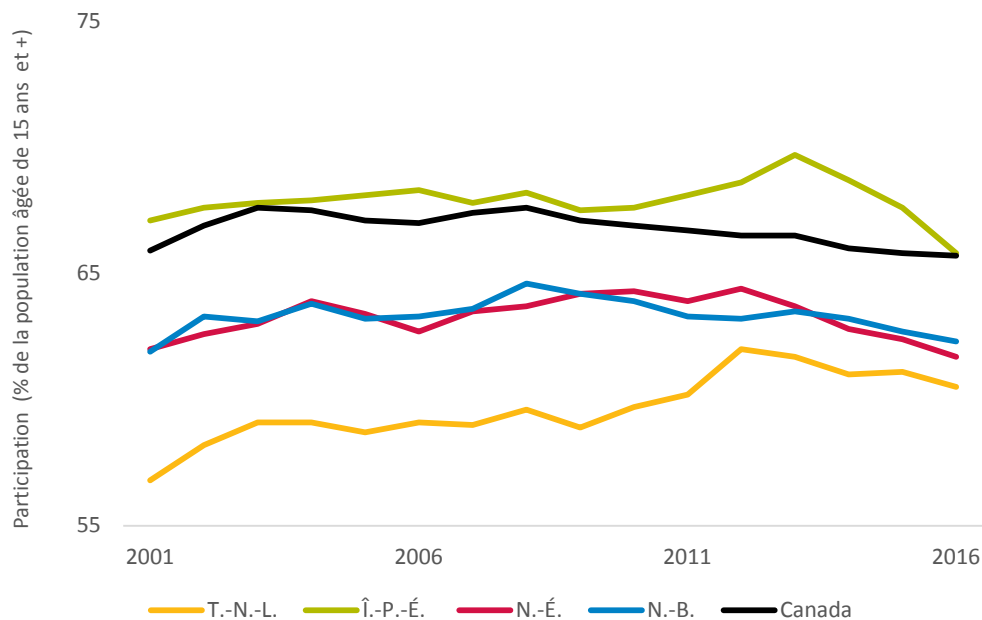
Participation des travailleurs

Étant donné le déclin de la population active, il est crucial de stimuler, dans la mesure du possible, la participation au marché du travail – tous âges, compétences et expériences confondus. Déjà, beaucoup de propriétaires de PME, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, acceptent des candidats sous-qualifiés ou moins expérimentés, comblant leurs lacunes par une formation et un accompagnement en milieu de travail.

Le taux de participation au marché du travail varie d'une province à l'autre, et sur ce point, la région de l'Atlantique se situe sous la moyenne nationale (Figure 10). Vu la demande pour remplacer les travailleurs allant à la retraite, il est raisonnable de penser que ce taux de participation pourrait s'améliorer naturellement. Cela dit, en plus de mettre sur pied des stratégies pour encourager cette participation, les gouvernements doivent s'assurer que leurs programmes ne font pas obstacle à l'emploi et que les programmes d'éducation et de formation sont adéquats.

Figure 10 :

Taux de participation au marché du travail, par province

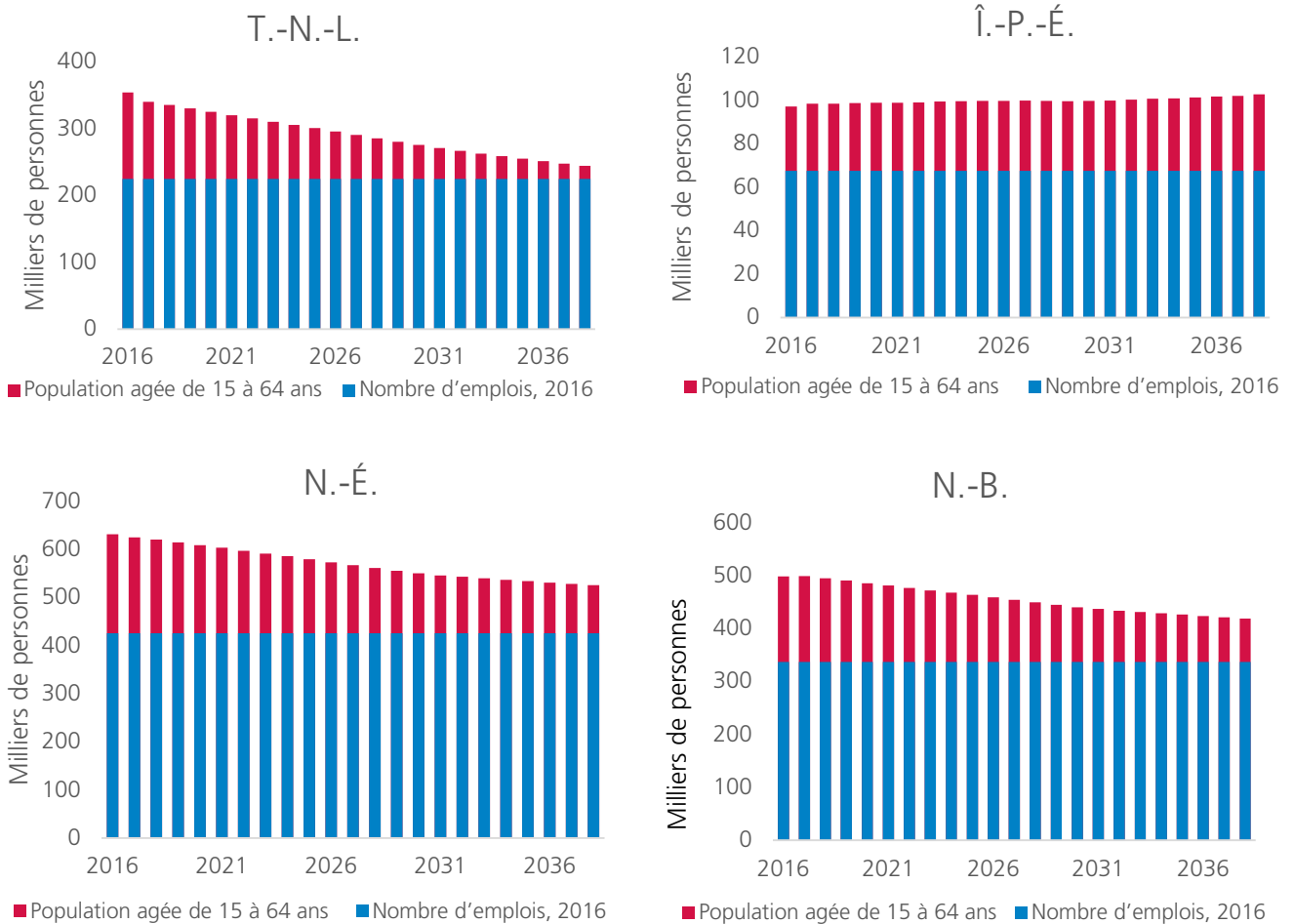


Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0002.

Si nous voulons maintenir le niveau d'emploi actuel dans la région, les provinces qui connaissent un déclin démographique devront maintenir une proportion beaucoup plus grande de leur population active sur le marché du travail (Figure 11).

Figure 11 :

Évolution de la population active (de 15 à 64 ans) par rapport au nombre d'emplois, par province



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 282-0002 et 052-0005, projections de croissance moyenne (tendance 1991-1992 et 2010-2011).

À l'heure actuelle, chez les travailleurs, certains groupes sont sous-représentés, notamment les minorités ethniques, les nouveaux arrivants et les personnes ayant un handicap. Les programmes visant à intégrer pleinement les résidents au marché du travail doivent réduire efficacement les barrières au travail et assurer une adéquation entre la formation et les emplois offerts¹⁰.

De plus, il ne faudrait pas faire abstraction de la participation des aînés, même si elle se fait après le départ à la retraite, à temps partiel, de manière saisonnière ou dans un secteur d'activités différent. Comme on vit plus longtemps, qu'on est en meilleure santé et plus actif,

10. FCEI, *Formation de la main-d'œuvre : soutenir l'investissement des PME*, 2015.

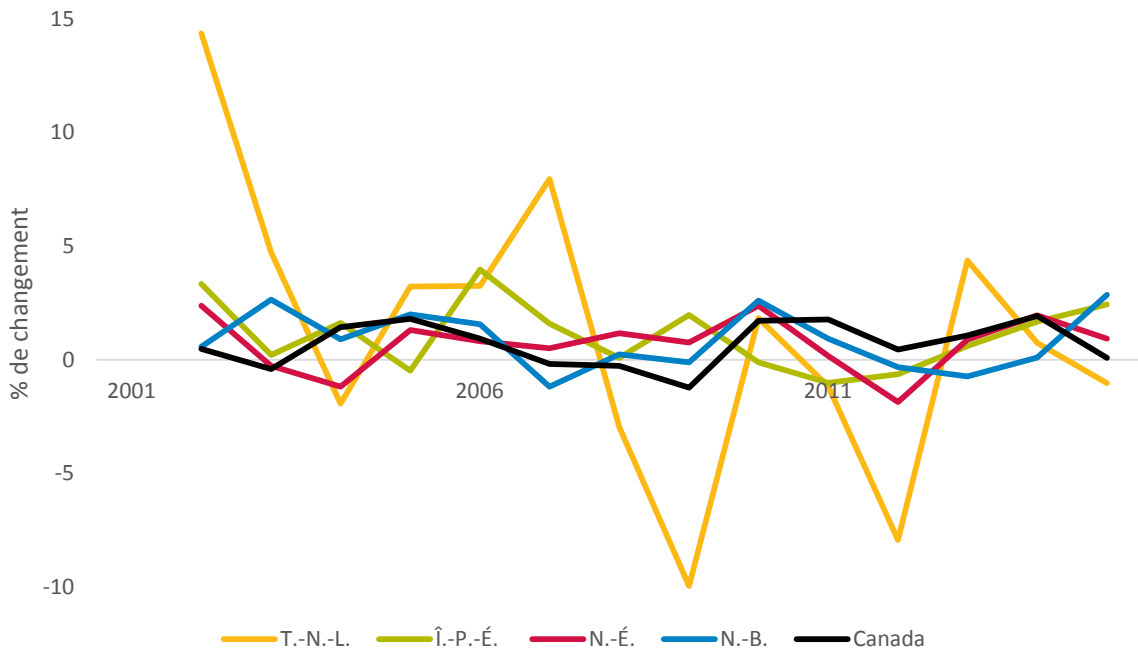
beaucoup d'ânés peuvent travailler après l'âge généralement admis de la retraite, même à capacité limitée, ce qui peut leur permettre d'accroître leurs revenus, de ménager leur épargne-retraite et de favoriser leur intégration sociale.

Productivité

Compte tenu des défis démographiques à l'horizon, les perspectives de croissance dans la région de l'Atlantique resteront limitées sans un effort concerté pour stimuler la productivité, c'est-à-dire la production économique de chaque travailleur. À cet égard, si Terre-Neuve-et-Labrador a connu des années de croissance considérable, et d'autres de fléchissement – résultat de la variation des prix des ressources naturelles sur son PIB –, la croissance a été lente et constante dans le reste de la région, (Figure 12).

Figure 12 :

Croissance annuelle de la productivité, par province



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableaux 384-0038 et 282-0002.

Plusieurs raisons expliquent ce phénomène, notamment un accès difficile aux capitaux, de plus faibles économies d'échelle et un secteur public de plus grande envergure que la moyenne. Comme la région n'a pas été frappée par des pénuries chroniques de main-d'œuvre, la productivité n'a pas été une priorité absolue pour les gouvernements ou le secteur privé en général. Mais étant donné la baisse du nombre de travailleurs qu'on observe, il faut soutenir les efforts pour augmenter la productivité au moyen de la formation, de l'innovation et des investissements. Qui plus est, les politiques gouvernementales doivent venir appuyer ces efforts, et non y nuire.

Il est important de noter que la stimulation de l'innovation et de la productivité peuvent ne pas vouloir dire la même chose pour les PME que pour les gouvernements. En ce qui concerne les programmes et les priorités gouvernementales, l'innovation se concentre principalement sur les jeunes entreprises du secteur des hautes technologies, ou sur des grappes stratégiques. Du côté

des PME, l'innovation, qui a lieu dans tous les secteurs, prend souvent la forme de nouveaux produits ou services, ou du perfectionnement de produits et de services existants, ou bien de la création ou de l'optimisation de processus. Pour les chefs de PME, les obstacles à l'innovation sont, entre autres, les coûts qu'elle engendre, la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée et la bureaucratie gouvernementale¹¹. Si les gouvernements souhaitent vraiment aider les PME dans les domaines de l'innovation et de la productivité, et donc soutenir la croissance économique, ils doivent s'employer à lever ces obstacles au lieu de limiter leur définition de l'innovation. Par ailleurs, ils pourraient eux aussi se montrer innovants dans les moyens qu'ils déploient pour accroître leur propre productivité.

Recommandations en matière de développement économique

1. **Poursuivre les stratégies démographiques visant à augmenter l'immigration, et notamment la rétention.** Dans la mesure du possible, les gouvernements doivent s'appliquer à attirer des immigrants dont les compétences professionnelles répondent à la demande des PME, y compris les travailleurs peu qualifiés. Les services de soutien doivent donc accorder la priorité à l'adaptation au marché du travail.
2. **Prioriser l'augmentation de la participation au marché du travail.** Il est peu probable que l'immigration puisse à elle seule opérer le remplacement de la main-d'œuvre. Si plus de résidents participent au marché du travail par rapport à ce qu'on a observé historiquement, cela pourrait aider à compenser les départs à la retraite.
3. **Améliorer la productivité doit être une priorité urgente de la région de l'Atlantique.** Elle peut découler d'une meilleure productivité des travailleurs (compétences et formation), d'investissements de capitaux ou dans les technologies, ou d'une optimisation de l'utilisation du travail et du capital. Le profil des entreprises aura une incidence considérable sur la productivité, une proportion élevée d'exportatrices entraînant une croissance plus soutenue du PIB. On le sait, les gouvernements ne sont généralement pas doués pour choisir les gagnants et les perdants dans l'économie. C'est pourquoi les mesures pour améliorer la productivité doivent plutôt viser à créer un environnement global propice à la réussite. Plus efficace que les subventions et les programmes d'aide, l'allègement fiscal donne aux entreprises les moyens d'investir dans leurs activités. Pour aider les entreprises à stimuler leur productivité, les gouvernements doivent accompagner cet allègement fiscal d'un allègement réglementaire.

Et le gouvernement fédéral?

Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il ou doit-il jouer pour permettre aux provinces d'assurer leur viabilité financière? Voilà qui peut faire l'objet d'un long débat. Plutôt que de sauter dans l'arène, nous souhaitons circonscrire nos recommandations aux champs de compétences relevant des gouvernements provinciaux. Dans quelle mesure le gouvernement fédéral pourra-t-il appuyer ces recommandations et ces objectifs? À tout le moins, il ne devra pas tenter de les contrecarrer. La Stratégie de croissance pour l'Atlantique est une des avenues que le gouvernement fédéral et les provinces peuvent emprunter pour travailler main dans la main.

11. FCEI, [Une conception nouvelle de l'innovation : soutenir l'audace sous toutes ses formes](#), 2016.

Conclusion

Les provinces de l'Atlantique font face à de réels défis démographiques, dont les conséquences, avec les bébé-boumeurs qui commencent à quitter le marché du travail, se font déjà sentir au niveau des entreprises et des gouvernements. Ce vieillissement de la population aura une incidence importante sur les finances des gouvernements et le développement économique de la région.

Les stratégies démographiques représentent certainement une solution avisée pour les gouvernements. Toutefois, il est peu probable que l'immigration et une rétention plus efficace parviennent, à elles seules, à contrebalancer le nombre de travailleurs qui prennent leur retraite. Dans cette optique, les gouvernements et les entreprises doivent s'efforcer d'augmenter la participation au marché du travail et la productivité, et ce, afin de contrer, dans la région de l'Atlantique, la pénurie de main-d'œuvre et la demande grandissante de programmes gouvernementaux coûteux.

Annexe A : Profil des provinces

Nouveau-Brunswick

Population et taux de participation

Dans la région, le Nouveau-Brunswick arrive en deuxième place quant à l'âge de sa population.

	Population actuelle	Population en 2038	% de changement
Total	756 300	716 600	- 5,2 %
Population en âge de travailler (15-64)	494 400	390 900	-20,9 %
Âge médian	45	49,8	10,7 %

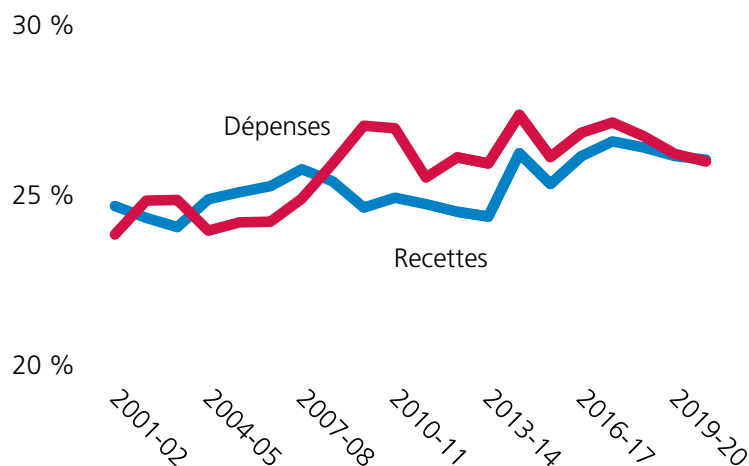
Le plus haut taux de participation au marché du travail dans cette province (2001-2016) a été de 65 % en 2008.

Croissance économique

	Moyenne, 2001-2015	Projections faites par Richard Saillant pour une croissance moyenne 2013-2038	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2017-2022	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2023-2091
PIB réel, croissance annuelle	1,3 %	0,3 %	0,7 %	0,4 %
Productivité, croissance annuelle	0,9 %	0,6 %	1,2 %	1,0 %

Situation financière

Dans son dernier budget, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a affiché un déficit de 192 millions de dollars. Il semblerait que la province soit en voie de réaliser son objectif, soit l'équilibre budgétaire, en 2020-2021. Cela dit, vu les tendances de la province en matière de dépenses, maintenir cet équilibre à long terme restera un défi.



Source : FCEI, La santé fiscale du Canada, 2017.

Nouvelle-Écosse

Population et taux de participation

	Population actuelle	Population en 2038	% de changement
Total	949 500	933 900	- 1,6 %
Population en âge de travailler (15-64)	631 300	525 800	-16,7 %
Âge médian	44,6	49,6	11,2 %

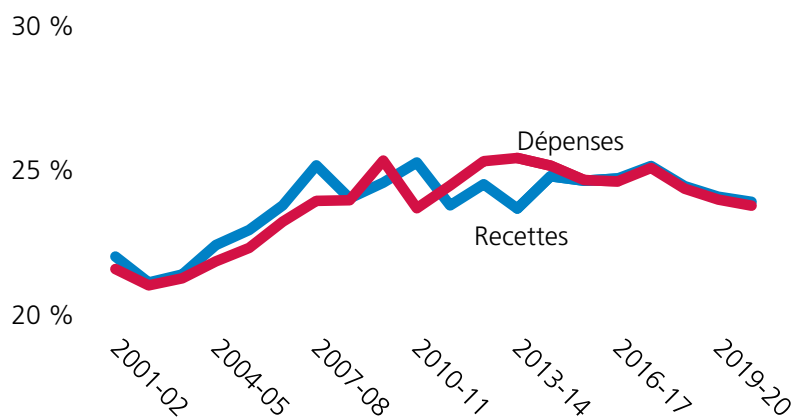
Le plus haut taux de participation au marché du travail dans cette province (2001-2016) a été de 64 % en 2010.

Croissance économique

	Moyenne, 2001-2015	Projections faites par Richard Saillant pour une croissance moyenne 2013-2038	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2017-2022	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2023-2091
PIB réel, croissance annuelle	1,3 %	0,2 %	0,9 %	0,5 %
Productivité, croissance annuelle	0,8 %	0,5 %	1,3 %	1,0 %

Situation financière

La Nouvelle-Écosse est en meilleure posture que bien d'autres provinces. Son gouvernement, qui a atteint l'équilibre budgétaire en 2016-2017 et en 2017-2018, gère activement ses coûts de main-d'œuvre. Néanmoins, la province devra aussi relever de grands défis.



Source : FCEI, La santé fiscale du Canada, 2017.

Île-du-Prince-Édouard

Population et taux de participation

Actuellement la plus jeune de la région, la population de l'Île-du-Prince-Édouard devrait connaître une croissance, qui se concrétisera seulement si l'immigration et le taux de rétention dépassent largement les moyennes historiques.

	Population actuelle	Population en 2038	% de changement
Total	148 600	178 300	18,1 %
Population en âge de travailler (15-64)	97 200	102 800	-16,7 %
Âge médian	43,9	49,6	11,2 %

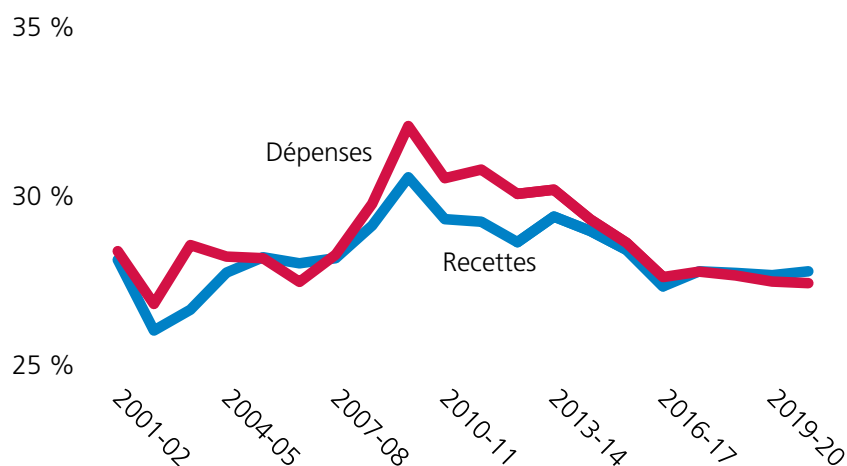
Le plus haut taux de participation au marché du travail dans cette province (2001-2016) a été de 70 % en 2013.

Croissance économique

	Moyenne, 2001-2015	Projections faites par Richard Saillant pour une croissance moyenne 2013-2038	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2017-2022	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2023-2091
PIB réel, croissance annuelle	2,1 %	0,9 %	1,7 %	1,6 %
Productivité, croissance annuelle	1,2 %	0,3 %	0,7 %	0,4 %

Situation financière

En matière de croissance économique et de démographie, l'Île-du-Prince-Édouard s'en tire mieux que les autres provinces de la région. C'est ce qui lui a permis d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2017-2018. Toutefois, cette bonne nouvelle ne la prémunit pas contre les enjeux liés au vieillissement de sa population.



Source : FCEI, La santé fiscale du Canada, 2017.

Terre-Neuve-et-Labrador

Population et taux de participation

Terre-Neuve-et-Labrador, dont la population était la plus jeune en 1971, avait, en 2016, la plus vieille de toutes.

	Population actuelle	Population en 2038	% de changement
Total	530 100	455 600	- 14,1 %
Population en âge de travailler (15-64)	353 900	244 300	-31,0 %
Âge médian	45,3	53,3	17,7 %

Le plus haut taux de participation au marché du travail dans cette province (2001-2016) a été de 62 % en 2012.

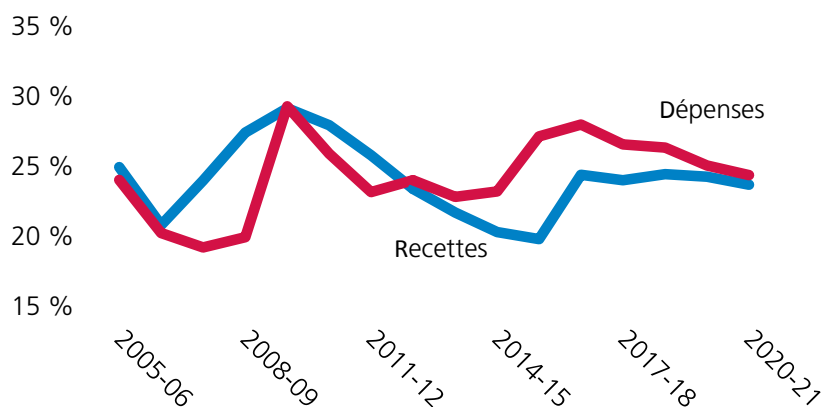
Croissance économique

Grâce à ses redevances sur les ressources naturelles, qui ont nourri la forte croissance de son PIB, Terre-Neuve-et-Labrador a fait quelque peu bande à part dans la région de l'Atlantique au cours de la dernière décennie.

	Moyenne, 2001-2015	Projections faites par Richard Saillant pour une croissance moyenne 2013-2038	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2017-2022	Projections de croissance du DPB pour le PIB réel 2023-2091
PIB réel, croissance annuelle	2,2 %	-0,3 %	-0,1 %	0,2 %
Productivité, croissance annuelle	1,1 %	0,9 %	1,2 %	1,0 %

Situation financière

Les revenus de la province ont suivi le cours du pétrole. Lorsque celui-ci a chuté sur le marché mondial, la province a enregistré de lourds déficits et a dû imposer des hausses majeures d'impôt et de taxes dans son budget 2016-2017. Cette imprévisibilité montre l'importance, pour le gouvernement, d'assurer la viabilité de ses dépenses, même lorsque ses redevances sont à la baisse. Bien que le gouvernement affirme qu'il devrait atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2022, selon son ministre des Finances, Tom Osborne, il reste des défis à relever.



Source : FCEI, La santé fiscale du Canada, 2017.